



## TRAPP - Training for APPrentices – ERASMUS+ aux côtés des Apprentis en Formation professionnelle !

Le projet TRAPP, coordonné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône, réunit deux autres partenaires français : la SEPR et le rectorat de Lyon, ainsi qu'un partenaire italien : UNISER, un centre de formation allemand : BWHW et un centre de formation finlandais : OMNIA.

**Ce projet d'innovation TRAPP, d'une durée de 24 mois, vise à faciliter, sécuriser et promouvoir les mobilités de longues durées pendant la formation.**

En effet, rares sont les apprentis qui choisissent de partir en mobilité plus de deux mois ! La plupart se limite aux mobilités de deux semaines organisées par leur Centre de Formation. Trop encore n'ont pas l'opportunité de vivre quelque expérience que ce soit.



**Le projet s'est appuyé sur une solide analyse statistique montrant clairement les besoins en mobilités longues des apprentis.**

Au-delà du renforcement linguistique, ces séjours sont également l'occasion de découvrir des **pratiques professionnelles différentes** et de contribuer à la **citoyenneté européenne**. La mobilité longue est également une chance de faire du benchmark en matière d'apprentissage et d'optimiser le système de formation professionnelle.

**Même si des spécificités existent au sein des différents pays, les besoins sont néanmoins partagés en Europe et le partenariat a identifié quatre problématiques pour lesquelles il veut apporter des réponses. Ces résultats sont indispensables pour développer les mobilités longues en Europe et créer ainsi une vraie dynamique au sein des parcours des apprentis :**

1

Valider les modalités juridiques précédant l'organisation d'une mobilité longue.

2

Assurer un maintien équivalent en ressources humaines.

3

Aboutir à une mesure garantissant la continuité du parcours pédagogique, quel que soit le lieu de formation.

4

Prévoir un mode d'évaluation des nouvelles compétences à adjoindre au « portefeuille » de l'apprenti.

Il propose de développer une certification européenne sous la forme d'une **mention complémentaire internationale** pour deux filières spécifiques : la coiffure et l'automobile.

**Le Comité de Pilotage s'est réuni les 3 & 4 octobre 2019 pour le démarrage officiel du projet !**